



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600958 - Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, La Bonière et Lamargelle

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600958	1.3 Appellation du site Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, La Bonière et Lamargelle
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 31/07/2009	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029730569>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,90528°

Latitude : 47,55583°

2.2 Superficie totale

574 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21286	FRENOIS
21338	LAMARGELLE
21421	MOLOY
21491	POISEUL-LES-SAULX
21587	SAULX-LE-DUC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Section albi</i>	X	5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		11,48 (2 %)		G	C	C	A	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
7220 <i>Sources pétifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		5,74 (1 %)		G	C	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	5,74 (1 %)		G	C	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		235,34 (41 %)		G	C	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		275,52 (48 %)		G	B	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		5,74 (1 %)		G	C	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	5,74 (1 %)		G	C	C	B	B

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1083	Lucanus cervus	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r			i	V	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	V	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r			i	V	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	V	DD	C	B	C	B
P	1902	Cypripedium calceolus	p	2500	2500	i	P	G	C	A	B	A
I	6169	Euphydryas maturna	p			i	R	M	B	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus vulgaris			i	R						X
A		Alytes obstetricans			i	R	X		X		X	
B		Ciconia nigra			i	R			X		X	
B		Pernis apivorus			i	R			X		X	
B		Milvus migrans			i	R			X		X	
B		Milvus milvus			i	R			X		X	
B		Circaetus gallicus			i	R			X		X	
B		Aegolius funereus			i	R			X			
B		Caprimulgus europaeus			i	R						X
B		Picus canus			i	P			X		X	
B		Dryocopus martius			i	P			X		X	
B		Lullula arborea			i	R			X		X	
B		Lanius collurio			i	R			X		X	
I		Carterocephalus palaemon			i	R			X			
I		Lopinga achine			i	P	X		X		X	
I		Pericallia matronula			i	R			X			
M		Martes martes			i	C		X	X		X	
M		Mustela erminea			i	R			X		X	



M		Mustela putorius			i	R		X	X		X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Anthyllis montana			i	R						X
P		Aster amellus			i	R						X
P		Carlina acaulis			i	R						X
P		Coronilla coronata			i	R						X
P		Cynoglossum dioscoridis			i	R						X
P		Epipactis palustris			i	R			X			
P		Gentiana ciliata			i	R						X
P		Gentiana cruciata			i	R						X
P		Gentiana lutea			i	C		X				X
P		Gentiana pneumonanthe			i	R						X
P		Iberis intermedia			i	R						X
P		Inula montana			i	R						X
P		Limodorum abortivum			i	R			X			
P		Orobanche alba			i	R						X
P		Stipa pennata			i	R						X
P		Valeriana tuberosa			i	P						X
P		Viola rupestris			i	R						X
R		Lacerta agilis			i	R	X		X		X	
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Coronella austriaca			i	P	X		X		X	

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus , p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune , R = espèce rare , V = espèce très rare , P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	85 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

Présence de versants bien ensoleillés intéressants aux plans biogéographique et biologique avec le contact des séries subméditerranéenne du Chêne pubescent et thermophile du Hêtre.

Vulnérabilité : La sylviculture feuillue traditionnelle (taillis-sous-futaie, futaie), majoritaire sur le site, a permis le maintien du patrimoine naturel forestier. L'embrèvement est ponctuellement pratiqué (Moloy).

D'anciennes plantations de pins dans les pelouses induisent actuellement une colonisation dans les pelouses et marais adjacents. Ces pelouses et marais sont également très sensibles à la fermeture du milieu par les arbustes, leur végétation comprenant des espèces recherchant la pleine lumière, adaptées aux sols pauvres et très calcaires, mais ne supportant pas la concurrence arbustive.

La végétation de rocaillies très adaptée aux conditions imposées par ce milieu présente une vulnérabilité certaine au piétinement sur les corniches ou à l'escalade des falaises.

4.2 Qualité et importance

Les milieux forestiers sont très typés, à caractère montagnard sur les versants calcaires (Hêtraie à Céphalanthère). Ils recèlent un nombre important d'espèces peu courantes pour la région, montagnardes, adaptées aux conditions de sols (éboulis calcaires), de climat (versants abrupts ombragés) et d'éclairement procurées par les feuillus. Le Sabot de Vénus, orchidée montagnarde très rare localisée en Bourgogne exclusivement aux plateaux du Châtillonnais (limite géographique Nord et Ouest) est présente sur le site. Les boisements sont colonisés par la rare Chouette de Tengmalm, espèce qui occupe en Bourgogne des stations à basse altitude, loin de ses localités d'origine.

Les pelouses et landes des sols calcaires, secs, occupent les plateaux et les hauts de pente et forment un ensemble remarquable, caractérisé par le maintien des plantes montagnardes en situation éloignée de leur station d'origine (Gentiane jaune, Chardon sans tige, Marguerite de la Saint-Michel) et par une faune originale (insectes, oiseaux, reptiles). Ces milieux, dont le maintien dans le réseau de pelouses au plan national est nécessaire (position favorisant les échanges entre le Nord-Est et le Sud), sont riches en orchidées dont certaines très rares.

De superficie restreinte, les marais tufeux sont des milieux marécageux ouverts et localisés au niveau d'émergence de sources et de suintements, sur les versants calcaires. Des espèces comme l'Epipactis des marais et la gentiane pneumonanthe y sont inféodées car adaptées à l'excès d'eau permanent en milieu alcalin.

Les petits secteurs de falaises et éboulis, très dispersés sur le site, abritent l'Anthyllide des montagnes et les Cheveux d'ange, espèces végétales en limite géographique Nord pour la France.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
M	H	Pollution		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

CHIFFAUT A., THIERY P., 1996 - Etude des populations de Sabots de Vénus (*Cypripedium calceolus*) en Bourgogne - Côte d'Or. CSNB. DIREN Bourgogne, Conseil Régional de Bourgogne. Rapport + annexes (fiches de stations)

De LACLOS E., 1994 - Proposition de réserve biologique forestière aux Roches Saint-Claude. Bull. Soc. Sc.. Nat. de Haute-Marne, Tome XXIV, fasc. 11, p 241-258

GOUDEAU P. et DE LACLOS E., 1991 - Proposition de mise en réserve biologique de la Combe de Bellefontaine. Bull. Soc. Sc. Nat. de Haute-Marne, Tome XXIII, fasc. 16, p 435-444

JULLIARD P., HELLER S., GODREAU V., PROUDHON C., 2004 - Document d'objectifs de gestion du site Natura 2000 FR2600958. ONF. DIREN Bourgogne, 183 pp + annexes.

DAMBRUN S., 2002, Les mammifères de site Natura 2000 FR2600958 : inventaire et proposition de gestion. ONF, BTSA gestion et protection de la nature, 78 pp.

LACLOS E. (de), ROYER T-M., 2001 - Etude phytoécologique des dépressions des dalles calcaires à *Deschampsia media* et divers *Juncus* de Bourgogne et du sud du Jura, Bulletin de la société botanique du Centre-Ouest, nouvelle série, tome 32, pp 53-72

LACLOS E. (de), 2002 - Site Natura 2000 FR2600958 : suivi phytodynamique du belvédère des roches Saint-Claude, Lamargle (Côte d'Or), Programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire", projet n°99 NAT/F/006314, 5 p.

HELLER S., RANC J-L., 2003 - Inventaires et suivis de populations de sabot de Vénus sur le site FR2600958, Programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire", ONF, Conservatoire des sites naturels bourguignons, projet n°99 NAT/F/006314, 8 p. + annexes.



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	2 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	2 %
29	Réserve biologique	2 %
21	Forêt domaniale	92 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	8 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	Réserve Biologique Domaniale de la combe de Bellefontaine	+	2%
21	Forêt domaniale de Moley	*	69%
21	Forêt domaniale de la Bonière	*	23%
22	Forêt communale de Saulx-le-Duc	*	5%
22	Forêt communale de Poiseul-les-Saulx	*	1%
22	Forêt communale de Lamargelle	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes de Saint-Seine-l'Abbaye Office
National des Forêts - 11C, rue René Char 21000 DIJON

Adresse :

Courriel :



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui Nom :
Lien :
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/
clientBookline/service/reference.asp?
INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190738&DOCBASE=IFD_SIDE](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190738&DOCBASE=IFD_SIDE)
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Existence d'une réserve biologique domaniale dans la Combe de Bellefontaine qui vise au :

- maintien d'une forêt clairière,
- extraction progressive des résineux.

Un suivi de la dynamique de la population de Sabot de Vénus est réalisé par l'ONF.

En forêt de la Bonière, un suivi de la dynamique des groupements végétaux est réalisé par l'ONF. Une réserve biologique forestière est en projet sur la commune de Lamargelle où un suivi de la zone fréquentée est réalisé (relevés phytosociologiques à intervalles réguliers et carte au 1/10 000ème des espèces indicatrices).

Ce projet de site bénéficie pour la période 1999-2002, au même titre que d'autres sites caractérisés par un sous-sol calcaire, d'un programme LIFE : "forêts et habitats associés de Bourgogne calcaire", porté par le conservatoire des sites naturels bourguignons et l'office national des forêts.

Des opérations de restauration de biotopes à Sabot de Vénus, d'inventaire et de suivi scientifique, d'aménagement de panneaux pédagogiques ont ainsi été engagées récemment.

Le document d'objectifs a été validé en septembre 2005.

L'animation et la coordination de la mise en oeuvre du documents d'objectifs sont assurées par la Communauté de Communes du Pays de Saint Seine.